
Christophe Ramaux

Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, (2009) et Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, (2009).

Aporie de la critique funèbre

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Christophe Ramaux, « Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, (2009) et Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, (2009). », *Revue de la régulation* [En ligne], 7 | 1er semestre 2010, mis en ligne le 02 juin 2010, consulté le 21 février 2012. URL : <http://regulation.revues.org/7722>

Éditeur : Association Recherche & Régulation

<http://regulation.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://regulation.revues.org/7722>

Document généré automatiquement le 21 février 2012.

© Tous droits réservés

Christophe Ramaux

Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, (2009) et Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, (2009).

Aporie de la critique funèbre

1. Le néolibéralisme a-t-il tout emporté ?

¹ Le néolibéralisme a-t-il tout emporté au point de faire de l'État social et de la démocratie des figures du passé ? C'est ce que soutiennent Pierre Dardot et Christian Laval (2009) dans *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Dans cet ouvrage sont exposées, avec force et arguments, des thèses que l'on peut juger à bien des égards pertinentes. L'importance, tout d'abord, qu'il y a à ne pas confondre l'ancien libéralisme et le néolibéralisme (cf. aussi Laval, 2009). Aux antipodes du laisser-faire et de l'État minimal, « l'un des traits les plus marquants du néolibéralisme est [...] son constructivisme » (p. 66). Le marché et plus encore la concurrence, puisque c'est elle qui est posée comme première¹, ne sont plus conçus comme des ordres naturels qu'il suffirait de respecter. Ils demandent à être institués par l'intervention publique². Partant de là, il importe de saisir la cohérence d'ensemble du néolibéralisme : plus que le simple plaidoyer en faveur du marché et des privatisations, il est porteur d'une vision d'ensemble, d'un modèle de *gouvernementalité*³, entendu comme un modèle global de rationalité qui prétend soumettre au principe de la concurrence l'ensemble des sphères d'activités, de l'État (réorganisé sur un mode managérial selon les principes du *New Public Management*), à la conception même de l'individu (conçu et porté comme *entrepreneur de soi*)⁴.

² L'État n'est pas synonyme, n'est pas réductible à l'État social. Cela n'est pas nouveau, mais le néolibéralisme donne à cette vérité une nouvelle actualité : il pose l'intervention publique comme un instrument privilégié de démantèlement de l'État social et de promotion du nouvel ordre concurrentiel.

³ À trop vouloir prouver que le néolibéralisme ne signifie pas nécessairement moins d'État, P. Dardot et C. Laval en arrivent à soutenir qu'il « ne cherche pas tant le "recul" de l'État et l'élargissement des domaines de l'accumulation du capital que la transformation de l'action publique en faisant de l'État une sphère régie, elle aussi, par des règles de concurrence » (p. 354). Ce à quoi on peut rétorquer que le programme néolibéral recherche bien plutôt, de toute évidence, autant le premier volet que le second. Plus fondamentalement, le fait que le néolibéralisme plaide en faveur d'une certaine forme d'intervention publique enlève-t-il, comme le suggèrent P. Dardot et C. Laval, toute pertinence à l'alternative entre *marché* et *État* et, partant, à la revendication d'un certain retour de l'État⁵ ? C'est oublier, ou du moins fortement sous-estimer, la portée du point suivant : le néolibéralisme promeut uniquement une *certaine forme* d'intervention publique. D'un point de vue théorique, à l'instar de ce qu'on trouve dans le programme dit *néo-keynésien*⁶, l'État n'y a pas, à proprement parler, de consistance propre. Il est pensé à l'aune du marché. Au départ (de l'analyse) sont les marchés, l'État vient ensuite comme complément nécessaire pour instituer certaines règles ou afin de surmonter certaines imperfections *sur* les marchés. La mission même qui lui est assignée est de réaliser le *programme du marché* (baisser le coût du travail avec les aides publiques à l'emploi par exemple), et son fonctionnement doit, de même, relever des règles de la concurrence. Si, avec les keynésiens cette fois, on accepte de considérer que l'intervention publique a, au contraire, une *positivité propre*, alors l'alternative marché / intervention publique retrouve sa pertinence. Cette positivité propre procède, au fond, de l'idée que le tout n'est pas réductible

au jeu des parties, l'intérêt général à celui des intérêts particuliers. Pour la saisir, encore faut-il donc accepter que la notion d'intérêt général ait elle-même une épaisseur, une consistance propre, ce qui est incompréhensible pour les libéraux, mais ce qui ne va pas de soi non plus, et on a là l'une des raisons qui explique que l'État social n'est pas sa théorie, pour toute une tradition critique (cf Ramaux, 2009). Le néolibéralisme invite sans aucun doute à préciser ce qu'on entend par retour de l'État. Quant à soutenir que ce plaidoyer est vain...

4 Saisir la cohérence du néolibéralisme ainsi que les changements bien réels qu'il a réussi à imposer à bien des niveaux, que ce soit avec la construction européenne⁷ ou en termes de réformes de l'État (LOLF, RGPP, LRU à l'université, T2A à l'hôpital, etc.), est une chose. En déduire que le néolibéralisme a totalement, ou du moins quasiment entièrement, réalisé son projet en est une autre. Or c'est ce que soutiennent P. Dardot et C. Laval (2009). Pour ce faire, ils sous-estiment assez étonnamment la portée de la crise ouverte en 2007. Avec celle-ci, n'est-ce pas la légitimité même du néolibéralisme, ce qui n'est évidemment pas rien, qui se trouve profondément et durablement affectée ? P. Dardot et C. Laval préfèrent insister sur le fait – pour une part avérée (cf. le sauvetage du secteur financier et bancaire sans profonde réorganisation réglementaire pour l'heure)... mais cela épouse-t-il les enjeux de la période ? – que la crise conduit au renforcement du « rôle actif de l'État néolibéral » (p. 288).

5 Plus problématique encore, mais cela n'est évidemment pas sans lien avec ce qui précède, est le jugement porté par les auteurs sur l'État social et sur la démocratie. Le néolibéralisme, indiquent-ils, porte le « démantèlement de l'État social » (p. 275). Mais ce n'est pas pour autant la réhabilitation de ce dernier que les forces critiques doivent faire leur. Empruntant, pour le coup, un langage parfaitement dans l'air du temps, les auteurs vont jusqu'à soutenir que la « pire des attitudes », ni plus ni moins, « consisterait à préconiser un retour au compromis social-démocrate, keynésien [...] , dans un cadre national ou européen, sans réaliser que la mondialisation du capital a détruit jusqu'aux bases d'un tel compromis » (p. 475)⁸. Ce qui vaut pour l'État social, vaut pour la démocratie, que les auteurs qualifient bien hâtivement de *démocratie libérale*⁹. Avec le néolibéralisme, l'heure serait à la « dé-démocratisation » (p. 462) généralisée de nos sociétés¹⁰. La défense de la démocratie serait donc elle aussi vaine : il ne s'agit même pas d'en revenir à la « critique marxiste de la “démocratie formelle”, puisque ce serait ignorer que l'épuisement de la démocratie libérale prive cette critique de tout fondement : la gouvernementalité néolibérale n'est justement pas démocratique dans la forme et antidémocratique dans les faits ; elle n'est plus démocratique du tout » (p. 469). Bref, autant que la défense de l'État social, celle de la « démocratie représentative », même soutenue par les « étais bancals de la “démocratie participative” », est d'une piètre portée. Un leurre, pour tout dire, qui revient à « redonner souffle à des systèmes vieillissants » (p. 469).

6 Que faire ? P. Dardot et C. Laval invitent à opposer à la rationalité néolibérale, les valeurs de coopération, de partage, de « raison du commun » (p. 481). Mais comment illustrer, équiper, ancrer dans le réel, cette rationalité alternative après avoir jeté par-dessus bord l'État social et la démocratie ? Les auteurs en sont réduits à des formules pour le moins évasives, assez individualistes au demeurant, puisqu'elles n'ont trait qu'à la vision que l'individu est susceptible de se faire de lui-même et de son rapport à autrui : « la seule voie praticable est de promouvoir dès à présent des formes de subjectivation alternatives au modèle de l'entreprise de soi », via le déploiement des « contre-conduites » (p. 476). Bref, l'alternative serait dans la « subjectivation par les contre-conduites » (p. 479).

2. L'émancipation peut-elle être pensée sans la démocratie ?

7 On retrouve une problématique à bien des égards similaire à celle présentée par P. Dardot et C. Laval (2009) dans le dernier ouvrage de L. Boltanski, *De la critique* (2009). L'auteur s'y fixe un « objectif de pacification » (p. 14) entre la *sociologie critique* de Bourdieu, avec laquelle il avait rompu, et la *sociologie pragmatique de la critique* qu'il avait, à la suite de cette rupture, promue¹¹. Cette volonté de réconciliation peut être jugée féconde, si du moins on accepte de considérer, ce qui est notre cas, que le programme de la *sociologie pragmatique de la critique*, à l'instar de celui, étroitement lié, de l'*économie des conventions*, permet de

mettre l'accent sur des questions essentielles telles que le rôle des représentations et des justifications¹². On peut juger tout aussi féconds certains développements : la distinction entre domination – qui réfère à des « ordres sociaux » – et pouvoir – qui réfère à des « relations sociales » (p. 18) ; l'invitation à définir la classe dominante (mais ne serait-il pas préférable d'utiliser le pluriel : les classes dominantes ?) comme celle qui, tout simplement, « rassemble des responsables » (p. 217), entendus comme ceux qui, entre autres, « peuvent mettre en œuvre une large gamme d'actions concourant à modifier non seulement leur propre vie, mais également la vie d'un nombre plus ou moins élevé d'autres personnes » (p. 218)¹³ ; la mise en valeur du caractère « aliéné » de la critique en termes de *soupçon* ou de *complot*, incapable de ce fait « de transformer des peines et des rêves en revendications et en attentes » (p. 172-173).

8 Non sans raison, et après bien d'autres, L. Boltanski pointe la diversité des formes de domination et partant la nécessaire diversité des formes de la critique et de ses supports. Son ambition, comme en témoigne le sous-titre de son ouvrage, *Précis de sociologie de l'émancipation*, est de redonner des armes à la critique. Assez étonnamment cependant, la démocratie est l'un des grands absents de l'ouvrage¹⁴. Elle aurait pu permettre – avec son corrélat qu'est l'égalité – de mettre du raccord, du liant, entre la perspective surplombante de la *sociologie critique* et le caractère souvent fragmenté, local, de la *sociologie pragmatique de la critique*. Mais cette voie n'est pas empruntée : à l'instar de P. Dardot et C. Laval (2009), dont il reprend d'ailleurs explicitement les thèses, L. Boltanski se refuse à considérer qu'elle puisse être un appui pour critiquer le capitalisme. Il assimile au contraire systématiquement capitalisme et démocratie¹⁵, via la mobilisation récurrente du concept, ou plutôt de l'expression, tant son usage n'est à aucun moment justifié, de « sociétés capitalistes-démocratiques »¹⁶.

9 Avec la démocratie, l'État social est l'autre grand absent de l'ouvrage. La mondialisation n'est-elle pas un fantastique moyen, pour les élites dominantes, de ce soustraire aux règles (sociales, fiscales, environnementales, etc.) ? Il n'empêche, « on peut espérer que la première victime de ce réaménagement » du rapport aux institutions, ne soit « autre que l'État-nation » (p. 233).

10 En amont, d'un point de vue théorique, L. Boltanski pointe le rôle des institutions dans la *qualification* et donc la « constitution de la réalité » (p. 149). Un rôle nécessaire même si les institutions exercent de ce fait simultanément un « effet de domination » (p. 149). Partant de là, il reconnaît que le « renoncement à l'idée même d'institution [...] reviendrait à se priver des fonctions positives qu'elles assument » (p. 229). Mais cette précaution est balayée dès qu'il s'agit de préciser le programme assigné à la critique. Le rôle des institutions devrait être reconnu comme « nécessaire », mais « faible » (p. 233). Et si l'État est certes « encore l'instrument qui, par l'intermédiaire de politiques publiques, rend possible un genre de vie à l'écart, si précaire et difficile soit-il » (p. 234), il « commence aussi à être de plus en plus consciemment mis en cause au sein de ces ensembles flous, dont le mode d'existence est caractérisé par la précarité, correspondant plutôt, actuellement, à ce que l'on peut appeler des collectifs affinitaires »¹⁷ (p. 234). Et ce « désintérêt » pour l'État est salutaire : il peut donner lieu « à des boucles courtes donnant prise à l'action, ce qui suppose, sinon l'abandon total de la forme État, au moins sa profonde transformation » (p. 235).

11 L. Boltanski est bien conscient des critiques qui peuvent être opposées à cette lecture : « on peut objecter qu'un tel désintérêt pour l'État [...] risque d'avoir pour premier effet de libérer le capitalisme des maigres contraintes que lui imposent encore les vieux États, surtout dans leurs formes sociales-démocrates (de plus en plus rares et de plus en plus mal en point). Cela est vrai » (p. 235). Mais il persévere néanmoins avec deux arguments. Le premier est que « le capitalisme a toujours partie liée avec l'État ». L'État social ne montre-t-il pas que l'État peut aussi avoir une dimension non pas seulement antilibérale mais anticapitaliste ? La question serait de toute façon dépassée puisque l'État contemporain, avec le « tournant néolibéral des vingt dernières années », a subit une véritable « transformation, sur le modèle de l'entreprise, pour s'ajuster aux nouvelles formes de capitalisme »¹⁸. Le second argument est le suivant : « la perte de confiance dans l'État aurait au moins pour vertu de mettre le capitalisme à nu », de sorte qu'« on pourrait peut-être alors rendre au mot de communisme – devenu presque

imprononçable – une orientation émancipatrice » (p. 235). La lecture des termes du retour radical de L. Boltanski a au moins ce mérite : elle confirme que les institutions et l'État restent de véritables « trous noirs » pour la pensée communiste.

12 La propension à *noircir la situation*¹⁹, comme si celle-ci n'était pas suffisamment sombre, comme si une telle posture n'aboutissait pas à insécuriser et partant désarmer un peu plus, comme si elle ne témoignait pas d'une forme de désarroi, avec un tableau toujours plus noir comme succédané d'une pensée cohérente de l'alternative, cette propension a indéniablement le vent en poupe.

13 Alors même que l'État social et le suffrage universel ne s'étaient pas vraiment déployés de son vivant, Marx invitait à prendre appui sur les éléments concrets de socialisation pour remettre en cause le capitalisme. Face à la crise du capitalisme néolibéral et loin des déplorations de la critique funèbre, n'est-ce pas ce sillon qu'il importe de creuser ? Emplois publics (30 % des salariés en France en dépit des privatisations), protection sociale (dont la part est passée de 16 % à 21 % du PIB entre 1980 et 2005 en moyenne dans les pays de l'OCDE), droit du travail (jamais le monde n'a eu autant de salariés), politiques macroéconomiques de soutien à l'activité (afin de combattre le fléau néolibéral du chômage), aporie à présent avérée du primat accordé (dans le public mais aussi dans le privé) à la concurrence généralisée entre les salariés au détriment de leur coopération, principe de démocratie (un homme, une voix) qu'il est possible d'opposer au pouvoir du capital (une action, une voix), etc. : les leviers ne manquent pas.

Bibliographie

Boltanski L. (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, nrf essais, 294 p., août.

Boltanski L. et Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, nrf essais.

Chauvel L. (2006), *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, *La République des idées*, octobre.

Dardot P. et Laval C. (2009), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, janvier, 498 p.

Denord F. et Schwartz A. (2009), *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Raisons d'agir, mai.

Gauchet M. (2007a), *L'avènement de la démocratie (I). La révolution moderne*, Gallimard, 210 p.

Gauchet M. (2007b), *L'avènement de la démocratie (II). La crise du libéralisme*, Gallimard, 312 p.

Laval C. (2009), *L'Homme économique. Essai sur les racines du néolibéralisme*, Gallimard, nrf essais, mai, 396 p.

Ramaux C. (1996), « Les asymétries et les conflits sont-ils solubles dans la cognition ? Une lecture critique des *Économies de la grandeur* de L. Boltanski et L. Thévenot (1991) », *Économie et Société*, Série D, Débats, septembre.

Ramaux C. (2001), « La critique est-elle soluble dans le capitalisme ? Le nouvel esprit du capitalisme de L. Boltanski et E. Chiapello », *L'Année de la régulation, Économie, Institutions, Pouvoirs*, n° 5, p. 279-308.

Ramaux C. (2009), « État social, économie mixte et démocratie », *Forum de la Régulation*, « Les défis analytiques et pratiques posés en économie par les crises et les problèmes de régulation », 1^{er} et 2 décembre, Paris. http://webu2.upmf-grenoble.fr/regulation/Forum/Forum_2009/RAMAUX.pdf

Rigaudiat (2007), *Le nouvel ordre prolétaire. Le modèle social français face à l'insécurité économique*, Autrement, mars, 198 p.

Notes

1 Pour les néolibéraux « *l'essence de l'ordre du marché* » ne réside pas d'abord dans l'*échange* (lequel peut prendre de multiples formes dont celle du dialogue), mais dans la *concurrence* (p. 457-458).

2 Les auteurs soulignent le rôle qu'a joué le colloque Lippmann d'août 1938 dans l'affirmation du néolibéralisme. Ils indiquent que les différents courants réunis à cette occasion divergent d'emblée et divergeront plus encore ensuite sur certains points. Mais ne sous-estiment-ils pas la portée de ces

divergences entre, en particulier, Von Mises et Hayek, d'un côté, et les partisans de l'ordolibéralisme et de l'économie sociale de marché, de l'autre ? On laisse à plus compétent, et notamment aux historiens de la pensée économique, le soin de répondre à cette question.

3 Les auteurs se réfèrent ici aux travaux de M. Foucault qu'ils se proposent de prolonger.

4 Lacan évoquait les « *managers de l'âme* » (cité p. 423). Sous L. Erhard, qui fut l'une des figures politiques majeures de l'Allemagne d'après-guerre (Ministre des finances de 1949 à 1963 puis chancelier de 1963 à 1966) et qui a fortement contribué à la diffusion de l'ordolibéralisme, était évoqué, au sujet de la fabrique par l'État du sujet néolibéral, le « *Seelen Massage* », soit littéralement le « *massage des âmes* » (cité p. 200).

5 À suivre P. Dardot et C. Laval – on retrouve cette idée dans l'ouvrage de L. Boltanski (2009) (cf. infra) – l'État est tout entier devenu néolibéral. Ce qui reste de l'intervention publique est une « *entreprise au service des entreprises* » (p. 370). Il serait donc vain et même contreproductif (cela renforcerait le néolibéralisme) de plaider pour son retour.

6 Les *néokeynésiens* (ou *nouveaux keynésiens*) préconisent une certaine forme d'intervention publique (d'où la filiation revendiquée à Keynes) : afin de réaliser le programme du marché, que celui-ci ne peut réaliser lui-même en raison de l'existence d'imperfections. Pour Keynes et les postkeynésiens, l'État a, au contraire, une *positivité propre*. La concurrence parfaite ne dessine pas un *optimum de premier rang* dont l'État devrait chercher à se rapprocher (*optimum de second rang*). Le marché libre est à la fois injuste et inefficace. Le marché a certes des vertus, mais il est des choses qu'il ne sait, par construction, pas faire : réaliser le plein emploi, réduire les inégalités, assurer la stabilité économique et financière, ou bien encore, doit-on aujourd'hui ajouter, permettre un développement soutenable. En conséquence, l'économie qu'il convient de promouvoir est non pas une économie *de marché*, mais une économie mixte *avec* du marché *et* de l'intervention publique.

7 Les auteurs soulignent à quel point la construction européenne a été dès l'origine (cf. les termes du Traité de Rome) marquée du sceau du néolibéralisme. Voir aussi, en ce sens, le roboratif ouvrage de F. Denord et A. Schwartz (2009).

8 C. Laval (2009), dans la conclusion de son ouvrage, invite, de même, à ne pas « *céder à la nostalgie des univers sociaux du passé* » (p. 345).

9 M. Gauchet (2007a et b), de façon autrement plus stimulante, insiste sur le fait que la démocratie moderne a deux volets. Un volet libéral certes, qui promeut la liberté individuelle de penser, de se réunir, de contracter ou bien encore de s'associer. Ce volet a été porté historiquement par le libéralisme politique. Mais il est un autre volet qui, s'il suppose le premier, ne s'y réduit pas. Il met en jeu, avec le suffrage universel et le primat de la loi, une certaine conception du collectif, du pouvoir, de l'intérêt général et finalement de la vie en commun en société. Nombre de partisans du libéralisme économique, mais aussi du libéralisme politique (cf. les préventions de Tocqueville ou Constant par exemple), ont pendant longtemps été dubitatifs et pour certains ouvertement opposés au principe de la souveraineté du peuple et partant au suffrage universel. Certains, du côté du libéralisme économique en particulier, le sont toujours. On le conçoit de leur point de vue : si la loi s'applique à tous, cela signifie qu'elle peut opérer contre certaines volontés individuelles. Si elle prime, cela signifie qu'elle prévaut, y compris sur le marché, qui perd pour le coup sa prétention à être le grand organisateur du social. Hayek invite en ce sens, comme le rappellent P. Dardot et C. Laval (2009, p. 268) à abandonner la démocratie, susceptible de conduire à la « *tyrannie de la majorité* », au profit de la « *démarchie* », avec les marchés au cœur, simplement complétés par une assemblée composée de *nomothètes* (soit des hommes de plus de 45 ans élus pour 15 ans). La théorie néoclassique du *Public Choice* voit, de même, dans la démocratie représentative le plus sûr moyen de développer la bureaucratie.

10 Le néolibéralisme ne laisserait « *subsister de la démocratie libérale qu'une enveloppe vide condamnée à se survivre sous la forme dégradée d'une rhétorique alternativement "commémorative" ou "martial"* » (p. 465).

11 L'ouvrage de L. Boltanski et E. Chiapello *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999), s'interrogeait déjà sur le statut de la critique. Cf. Ramaux (2001) pour une critique de cette première tentative.

12 Et cela en dépit de limites importantes (cf. Ramaux, 1996 et 2001).

13 Même si l'on peut juger un peu courte la précision selon laquelle « *appartenir à la classe dominante, c'est d'abord être convaincu que l'on peut transgresser la lettre de la règle sans en trahir l'esprit* » (p. 218).

14 L'index du livre, pourtant particulièrement fourni, ne compte pas d'entrée pour « *démocratie* », et lorsque le mot est prononcé, c'est quasiment systématiquement (cf. les « *sociétés capitalistes-démocratiques* ») en association avec capitalisme. *Un précis d'émancipation* qui ne mobilise pas la démocratie : le tour de force mérite d'être salué.

15 P. Dardot et C. Laval (2009) concèdent, pour leur part, qu'au cours des derniers siècles « *deux grandes poussées parallèles ont eu lieu : la démocratie politique et le capitalisme. L'homme moderne s'est alors dédoublé : le citoyen doté de droits inaliénables et l'homme économique guidé par son intérêt* ». Il y

a bien reconnaissance d'une tension. Mais celle-ci est ensuite écrasée : le capitalisme a tout emporté. « *Si l'on voulait privilégier le développement, même heurté, de la démocratie, comme le font certains auteurs* », M. Gauchet étant explicitement visé ici, « *on raterait l'axe majeur [...] : le déploiement d'une logique générale des rapports humains soumis à la règle du profit maximal* » (p. 404-405). À l'encontre de cette lecture, on peut soutenir que nous ne vivons pas dans des sociétés mono-capitalistes (Ramaux, 2009). Il y a toujours une tension, et celle-ci est nodale, entre la dimension capitaliste et la dimension démocratique de nos sociétés. L'ordre économique lui-même n'est pas réductible à celui du capital. Près de la moitié des emplois s'exercent hors les entreprises capitalistes : 20 % de fonctionnaires, 10 % d'emplois publics hors fonction publique (sécurité sociale, entreprises publiques, etc.), près de 10 % dans l'économie sociale et 10 % d'indépendants. Et cette *tension* dans l'ordre économique n'est pas sans rapport avec la précédente.

16 Le diable se niche parfois dans les détails. La phrase suivante est en apparence anodine : les dominés, nous dit L. Boltanski, sont tenus à distance du « *pouvoir économique et de l'action politique* » (p. 227). Mais pourquoi ne pas avoir utilisé le terme *pouvoir* politique, si ce n'est parce que le suffrage universel est ?

17 Ainsi, « *le désintérêt dont l'État en tant que tel fait l'objet, puisqu'il est traité comme une simple ressource susceptible d'être mise à profit, parmi d'autres, pour mener un genre de vie marqué par l'écart [...], se développe au profit de thématiques visant d'autres formes de constitution du monde commun, si vagues soient-elles, empruntant le langage des communautés ou des communes, ou encore celui des réseaux* » (p. 234).

18 En un sens, pour une certaine critique, le néolibéralisme a finalement du bon : il permet de revenir au discours selon lequel l'État est un État bourgeois, sans ne plus avoir à concéder que la chose est autrement plus contradictoire.

19 Cf. notamment L. Chauvel (2006) qui table sur « *une déliquescence prochaine et inéluctable* » des classes moyennes. L'argument familier de l'auteur sur la *guerre des générations* est au passage recyclé. Ce n'est pas le néolibéralisme qui crée problème, ce sont les avantages acquis des retraités qui empêchent la promotion sociale des jeunes. Ceux-ci sont victimes « *d'un faux socialisme qui ne les a pas soutenus, qui leur fait payer par leurs impôts [...] le prix d'un État-providence obèse qui ne leur bénéficie guère et au bout du compte qui leur fera supporter longtemps les dettes accumulées par leur heureux prédécesseurs* ». Sur un autre registre, J. Rigaudiat (2007) soutient qu'on assisterait à la « *fin de la condition salariale* », ce qui « *signale le retour de la condition prolétarienne* » (p. 188). L'État social ? À plusieurs reprises, l'auteur soutient que celui-ci serait finalement dépassé : « *Rien ne semble devoir subsister de ce que l'État providence a pu édifier hier pour apporter de la sécurité à ce qui constituait alors un prolétariat* » (p. 168). D'où le diagnostic de « *retour à la nudité de l'ordre proléttaire* » (p. 53).

Pour citer cet article

Référence électronique

Christophe Ramaux, « Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, (2009) et Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, (2009). », *Revue de la régulation* [En ligne], 7 | 1er semestre 2010, mis en ligne le 02 juin 2010, consulté le 21 février 2012. URL : <http://regulation.revues.org/7722>

À propos de l'auteur

Christophe Ramaux

Université Paris I, Centre d'Économie de la Sorbonne, Maison des Sciences économiques, 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, ramaux@univ-paris1.fr

Droits d'auteur

© Tous droits réservés